

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M2OP006
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Limousin 2014-2020
Version	2022.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	25 mai 2023

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	13
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 9 / 9iv.....	13
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	15
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9 / 9iv	16
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9.....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	19
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a.....	26
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d.....	29
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i.....	33
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 11 / 13i.....	37
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	38
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 11 / 13i	39
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 11.....	41
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4a.....	42
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4b.....	45
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4c.....	47
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4e.....	50
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2a.....	52
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2b.....	54
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2c.....	56

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 10iii	58
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU	60
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 10iii	61
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 4	63
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c	64
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6d	66
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b	68
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12	71
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 12 / 12-1	72
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 13	73
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 13	74
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 13 / 13.175	75
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7	76
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 8	78
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 8	79
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	80
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	81
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	83
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	83
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	84
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	89
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	91
Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	91
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	92
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	96
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS	99
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	100
Fonds de co-investissement	100
<i>soutien aux fonds propres des PME</i>	103
Fonds prêt d'honneur dédié à la création reprise d'entreprises	106
<i>prêt d'honneur</i>	108
Fonds prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprises	112
<i>prêt d'honneur</i>	115
Nouvelle-Aquitaine Co-investissement REACT UE	118
<i>Soutien aux fonds propres des PME</i>	121
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	124

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	126
10.1. Grands projets	126
10.2. Plans d'action communs	129
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	132
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	132
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	133
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	133
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	133
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme	133
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	134
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	134
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	136
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement)	137
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	138
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	138
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	138
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	138
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	138
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	139
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	139
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]	140
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	141
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	142
Documents	144
Résultats de la dernière validation	145

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

La Région Limousin est devenue Autorité de Gestion au 1er janvier 2014 du PO FEDER-FSE Limousin pour la période 2014-2020. Le programme opérationnel Limousin FEDER-FSE a été adopté par la Commission européenne le 12 décembre 2014. Au titre de ce programme, la Région Nouvelle-Aquitaine bénéficie d'une enveloppe initiale de 144,67 M€ de Fonds européen de développement régional et de Fonds social européen.

En 2014, le programme présentait une architecture en 6 axes prioritaires avec deux autres axes dédiés à l'assistance technique (axes 7 et 8). Un axe 9 FSE « amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général », a été créé le 20 juillet 2020 dans le cadre des mesures d'urgence pour pallier à la crise sanitaire. Puis, via le dispositif REACT-UE un nouvel Objectif Thématique est ajouté en 2021 (comité de suivi du 29 avril 2021) « favoriser le redressement dans le contexte du COVID 19 et préparer une relance verte, numérique et résiliente de l'économie». Les axes 10 pour le FEDER, 11 pour le FSE et 2 axes « assistance technique » (12 et 13) modifient ainsi l'architecture du programme qui se dessine au 31 décembre 2022 autour de 9 axes prioritaires et de 4 axes assistance technique. Avec les crédits REACT UE en 2022, la maquette FEDER FSE s'élève à 180.94 M€.

Pour rappel au 01/01/16, la région Limousin a fusionné avec les régions Aquitaine et Poitou-Charentes (loi relative à la délimitation des régions du 16/01/15: la Région Nouvelle-Aquitaine exerçant désormais la responsabilité d'autorité de gestion de 3 PO FEDER-FSE: Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (1,08 milliard d'euros pour la période 2014-2020 dont 180,94 millions pour le Limousin).

1- Au titre de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée par la poursuite d'une part, des travaux évaluatifs des programmes européens gérés par la Région, et d'autre part, la poursuite de préparation de la génération des programmes 21/27. L'année fut également consacrée dans la continuité de 2021 au travail relatif aux procédures de gestion, de suivi et de pilotage, notamment à l'adaptation du système d'information au regard de la nouvelle réglementation 21/27. Enfin, l'année 2022 a vu la continuité de la mise en œuvre du plan de relance via les programmations de nouvelles opérations REACT-UE.

Concernant le programme FEDER FSE + 21/27 Nouvelle Aquitaine, la Région a organisé des réunions d'information en direction des partenaires : une réunion de lancement le 4 octobre 2022 et 13 réunions d'information ont été mises en place sur tout le territoire néo-aquitain. Au total ces événements ont réunis 1 863 personnes dont 1 613 pour les seules réunions d'information territoriales. Des webinaires, séminaires et temps de travail (avec les GAL notamment) ont également été organisés sur le volet territorial du programme. La consultation du public a été lancée pendant 1 mois.

2- Modifications PO et rapports d'audit et contrôles

Les modifications présentées en Comité de Suivi de novembre 2021 ont été adoptées définitivement en février 2022 par la Commission.

Dans le cadre du plan d'enquête "audit thématiques" sur les vérifications de gestion 2014-2022, un audit s'est déroulé au mois de mai 2022. Le rapport provisoire reçu en date du 12 septembre 2022 classe la Région Nouvelle Aquitaine en catégorie 2. Le rapport définitif a été livré en février 2023. Concernant le Limousin, un dossier FSE a été audité lors de cette mission.

Concernant l'audit des opérations sur les huit opérations du programme Limousin, cinq ont été déclarées sans aucune incohérence et trois autres ont fait l'objet de retrait de dépenses sur opération. D'autres irrégularités ont été constatées sur ces opérations sans aucune incidence financière (piste d'audit insuffisante, information ou pièces manquantes, absence des règles de publicité). Deux opérations ont fait l'objet d'une déclaration "OLAF" (Office Européen de la lutte contre la fraude).

Sur les contrôles effectués sur les dépenses, 80 opérations FEDER ont été concernées soit 82 Vérifications de Service Fait (VSF) pour un montant total de dépenses certifiées de 48 638 751,98 €. Parmi ces opérations, 7 ont fait l'objet d'un contrôle par l'Autorité d'audit. Le montant total de retrait de dépenses s'élève ainsi à 220 669,16 €, auquel s'ajoute une correction forfaitaire de 3 500 000,00 € sur l'axe 1, ainsi qu'un recalcul de l'AT forfaitaire (8 826,77 €), soit 44 909 256,05 € de dépenses cumulées pour ces 82 VSF dans le compte 2021-2022, après le retrait des irrégularités constatées et des corrections forfaitaires. Le résumé annuel des rapports d'audit et de contrôles détaille l'ensemble des travaux a été déposé dans SFC.

3- Etat d'avancement du programme au 31 décembre 2022 du programme FEDER FSE REACT-UE

Les consultations dématérialisées des partenaires sélectionnant des opérations se sont poursuivies sur l'année 2022 durant laquelle neuf Instances de Consultation des Partenaires ont eu lieu. Le comité de suivi s'est réuni une fois en présentiel le 4 octobre 2022. Par ailleurs deux consultations écrites lui ont été soumises les 24 mai et 23 juin 2022.

Le bilan global du PO FEDER-FSE Limousin fait état au 31/12/2022 d'un montant de 642 867 646 euros en coût total éligibles des opérations sélectionnées, pour 685 opérations retenues, tout axe confondu. Tous les axes sont cofinancés à 60 % sauf les axes 10 et 11 REACT cofinancés à 80 %. La proportion de la dotation totale couverte par les opérations sélectionnées est de 223.95 %. 468 124 002 euros de dépenses totales éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de Gestion, soit une proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées de 163.08 %.

Au 31 décembre 2022, le montant FEDER programmé est de 145 702 531 euros soit un taux de programmation de 96 %, le montant FSE programmé est de 22 831 865 euros, soit un taux de programmation de 95 %.

Au titre de l'axe 10 REACT UE, le Limousin dispose d'une enveloppe de 29.41 M€ de FEDER et a engagé à hauteur de 24 845 133 euros de FEDER. Au titre de l'axe 11 REACT UE, le Limousin

dispose d'une enveloppe de 5.41 M€ de FSE et a programmé à hauteur de 4 924 689 euros de FSE.

L'axe 9 FSE a permis d'accompagner 4 opérations pour un coût total de 900 334 euros. Enfin les axes "assistance technique" 7 et 8 ont programmé 3 opérations. Les axes "assistance technique REACT UE" 12 et 13 n'ont fait l'objet d'aucune programmation.

Ci dessous, le détail par axe.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
9	Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès pour les néo-aquitains.	<p>L'axe 9 contribue à atteindre la Priorité d'investissement 9.IV « Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général », PI en provenance de l'axe 4 FSE-Objectif thématique 10-PI)iii. Via l'objectif spécifique 9.1 « maintenir la mise en œuvre des services publics sur le territoire », il permet de soutenir l'achat d'équipements de protection individuelle. Il est doté d'une enveloppe FSE de 0.95 M€ pour un coût total de 1.58 M€.</p> <p>En 2022, l'axe a été programmé à hauteur de 900 334 euros, ce qui représente 56.86 % de la maquette. Quatre opérations ont été retenues. Des dépenses éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de Gestion à hauteur de 907 936 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 605 035,54 euros de FSE.</p> <p>Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>
1	Vers une économie innovante	<p>L'axe 1 répond à une finalité de développement économique régional. Il contribue à atteindre deux objectifs thématiques européens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif thématique 1 : renforcer la recherche, le développement technique et l'innovation - Objectif thématique 3 : renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises <p>Il est doté d'une enveloppe FEDER de 52.21 M€ pour un coût total de 87,02 M€</p> <p>Cinq objectifs spécifiques sont mobilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Assurer la performance et l'attractivité des centres de compétences du Limousin dans ses domaines de spécialisation (13,46 M€ de FEDER). 1.2 Augmenter le nombre de projets innovants développés par les entreprises. (14.15 M€ de FEDER) 1.3 Intégrer les acteurs régionaux de l'innovation dans les réseaux européens. (15 000 € de FEDER) 1.4 Augmenter le nombre de créations et de reprises d'entreprises. (3.65 M€ de FEDER). 1.5 Augmenter le chiffre d'affaires des entreprises limousines, notamment à l'international. (20.94 M€ de FEDER). <p>Au 31/12/2022, 203 opérations ont été programmées pour un coût total de 198 432 943 €, ce qui représente 228 % de la maquette. Des dépenses éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion à hauteur de 132 442 279 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 23 238 093,20 euros de FEDER.</p> <p>Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
10	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	<p>L'axe 10 "Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique" relève de la priorité 12 OS 10.1 pour le FEDER. Dans le cadre des effets de la pandémie de la COVID-19 qui a frappé l'Europe, la Commission européenne a proposé à travers son plan de relance Next Génération EU, la mobilisation de crédits FEDER-FSE supplémentaires au titre de l'initiative « REACT-EU », afin de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie. L'axe permet de privilégier les investissements durables et pérennes, notamment ceux des PME ; de remédier aux revers subis par le programme du fait de la pandémie ; de soutenir les solutions « gagnant-gagnant » permettant à la fois de faire face aux conséquences socio-économiques négatives de la crise et favoriser la transition vers une économie verte et numérique. L'axe a été réabondé et atteint un montant FEDER de 29.41 M€ pour un coût total de 36.76 M€. Au 31/12/2022, 49 opérations ont été programmées pour un coût total de 66 290 640 €, ce qui représente 180 % de la maquette. Les dépenses déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion en 2022 s'élèvent à 3 843 343 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 945 039,36 euros de FEDER.</p> <p>Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>
11	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	<p>L'axe 11 "Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique" relève de la priorité 12 OS 11.1 pour le FSE. Il a les mêmes objectifs que l'axe 10 développés ci-dessus pour les opérations relevant du FSE. Il est doté d'une enveloppe FSE de 5.41 M€ pour un coût total de 6.76 M€. Au 31/12/2022, 23 opérations ont été programmées pour un coût total de 5 270 487 €, ce qui représente près de 78 % de la maquette. Les dépenses déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion en 2022 s'élèvent à 87 382 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 80 463,97 euros de FEDER.</p> <p>Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement</p>
12	Assistance technique FEDER REACT-UE	<p>L'assistance technique REACT est répartie en deux enveloppes une pour le FEDER et une pour le FSE. L'axe 12 dispose d'une maquette de 1.23 M€ de FEDER. Le taux moyen d'intervention de l'Union européenne sur l'axe est de 60 %. Aucune opération n'a été programmée à ce jour. Les premières programmations sont enregistrées en mars 2023.</p>
13	Assistance technique FSE REACT-UE	<p>L'assistance technique REACT est répartie en deux enveloppes une pour le FEDER et une pour le FSE. L'axe 13 est doté d'une enveloppe FSE de 0.23 M€. Le taux moyen d'intervention de l'Union européenne sur l'axe est de 60 %. Aucune opération n'a été programmée à ce jour. Les premières programmations sont</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		enregistrées en mars 2023.
2	Transition vers une économie décarbonnée	<p>L'axe 2 contribue à atteindre l'objectif thématique européen 4 : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO2 dans l'ensemble des secteurs.</p> <p>Il est doté d'une enveloppe FEDER de 19.39 M€ pour un coût total de 32.31 M€.</p> <p>Quatre objectifs spécifiques sont mobilisés :</p> <p>2.1 Augmenter la capacité de production d'énergies renouvelables et leur utilisation (9.76 M€ de FEDER).</p> <p>2.2 Améliorer la performance énergétique des entreprises (0.68 M€ de FEDER).</p> <p>2.3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments (7.59 M€ de FEDER).</p> <p>2.4 Augmenter les solutions intermodales alternatives au transport individuel. (1.36 M€ de FEDER).</p> <p>Au 31/12/2022, 119 opérations ont été programmées pour un coût total de 89 366 898 €, ce qui représente 277 % de la maquette . Des dépenses éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestions à hauteur de 105 076 747 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 10 473 019,28, euros de FEDER.</p> <p>Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>
3	Aménagement et usages numériques	<p>L'axe 3 contribue à atteindre l'objectif thématique européen 2 : Améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité.</p> <p>Il est doté d'une enveloppe FEDER de 24.16 M€ pour un coût total de 40.26 M€.</p> <p>Trois objectifs spécifiques sont mobilisés :</p> <p>3.1 Déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire limousin (16,7 M€ de FEDER)</p> <p>3.2 Augmenter les usages numériques par les entreprises (1,6 M€ de FEDER)</p> <p>3.3 Augmenter les usages numériques par / pour la population (5.86 M€ de FEDER).</p> <p>Au 31/12/2022, 60 opérations ont été programmées pour un coût total de 129 050 138 €, ce qui représente 320 % de la maquette . Des dépenses éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion à hauteur de 109 587 466 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 17 362 306,74 euros de FEDER.</p> <p>Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement</p>
4	Compétences et savoir-faire	<p>L'axe 4 contribue à atteindre l'objectif thématique européen 10 : Investir dans les compétences, l'éducation et la formation tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation.</p> <p>Il est doté d'une enveloppe FSE de 17,49 M€ pour un coût total de 29.15 M€.</p> <p>Un objectif spécifique est mobilisé :</p> <p>4.1 Augmenter la qualification des demandeurs d'emploi, en premier lieu les moins qualifiés, pour leur</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>permettre d'accéder à l'emploi durable (17,49 M€). Au 31/12/2022, 70 opérations ont été programmées pour un coût total de 35 037 688 €, ce qui représente 120 % de la maquette . Des dépenses éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion à hauteur de 42 898 283 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 15 675 519.84 euros de FSE. Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>
5	Patrimoine environnemental	<p>L'axe 5 contribue à atteindre l'objectif thématique européen 6 : Protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 12.81 M€ pour un coût total de 21.35 M€. Deux objectifs spécifiques sont mobilisés : 5.1 Augmenter la fréquentation des sites culturels et touristiques. (8,40 M€ de FEDER) 5.2 Améliorer la conservation des patrimoines naturels des parcs naturels régionaux et des réserves naturelles. (4,41M€). Au 31/12/2022, 109 opérations ont été programmées pour un coût total de 36 865 258 €, ce qui représente 173 % de la maquette . Des dépenses éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion à hauteur de 15 552 696 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 4 415 115,51 euros de FEDER. Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>
6	Cohésion territoriale	<p>L'axe 6 contribue à atteindre l'objectif thématique européen 9 : promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté. Il est doté d'une enveloppe FEDER de 12,6 M€ pour un coût total de 21 M€ ; Un seul objectif spécifique est mobilisé : 6.1 Revitaliser les zones urbaines par des projets de développement urbain durable. (12,6M€ de FEDER) Au 31/12/2022, 45 opérations ont été programmées pour un coût total de 73 214 175 €, ce qui représente 348 % de la maquette . Des dépenses éligibles ont été déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion à hauteur de 51 932 750 euros. Les paiements attribués aux bénéficiaires s'élèvent à 3 690 956,97 euros de FEDER. Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>
7	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER	<p>L'AT du PO Limousin est répartie en deux enveloppes une pour le FEDER et une pour le FSE. L'axe 7 est doté d'une enveloppe FEDER de 4.39 M€ pour un coût total de 7,32 M€ et un taux moyen d'intervention</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>de l'UE de 60 %. En 2021, l'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique –conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'AT à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019. Cela a impliqué la programmation en mai 2021 pour les 3 PO de l'ensemble des crédits restants sur chaque axe d'Assistance Technique (avec déprogrammation de certaines opérations) ainsi que l'application du taux forfaitaire de 4% aux montants des dépenses déclarées (validées par Appels de fonds) pour les axes hors assistance technique, à compter de l'exercice comptable 2020-2021. Les appels de fonds pour les 3 PO Nouvelle-Aquitaine ont ainsi été réalisés en Juin 2021 et juin 2022. Certaines opérations d'assistance technique ont été subventionnées et soldées antérieurement au passage au taux forfaitaire ; les objectifs de ces opérations ont été atteints. Enfin, afin d'éviter tout risque de double financement d'une même dépense d'assistance technique, le financement à taux forfaitaire n'est appliqué qu'aux dépenses ayant fait l'objet d'une vérification de gestion après l'entrée en vigueur du règlement délégué (UE) 2019/1867 et doit impérativement courir jusqu'à la fin de la programmation. Cette vérification est effectuée avec une extraction du système d'information MDNA indiquant les dates de transmission des CSF par l'AG à l'AC.</p> <p>Au 31/12/2022, 2 opérations sont programmées pour un coût total de 7 324 271 €, ce qui représente 100 % de la maquette.</p>
8	ASSISTANCE TECHNIQUE FSE	<p>L'assistance technique du PO Limousin est répartie en deux enveloppes une pour le FEDER et une pour le FSE. L'axe 8 est doté d'une enveloppe FSE de 0.67 M€ pour un coût total de 1,11 M€ et un taux moyen d'intervention de l'Union européenne de 60 %.</p> <p>Pour mémoire, conformément au règlement délégué UE 2019 /1867 de la Commission relatif au financement de l'assistance technique à taux forfaitaire, l'Autorité de gestion a décidé d'opter pour le recours aux coûts simplifiés en matière d'assistance technique sur les axes 7 et 8, à compter de 2021, comme détaillé ci dessus.</p> <p>Au 31 décembre 2022, un dossier est programmé pour un coût total de 1 114 810 euros, ce qui représente 100 % de la maquette. Les paiements attribués au bénéficiaire (Région) s'élèvent à 434 091,28 euros de FSE.</p> <p>Les valeurs des indicateurs physiques sont détaillées par Priorité d'Investissement.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	9 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès pour les néo-aquitains.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 9 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès pour les néo-aquitains.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Nombre (Entités)		Nombre	5,00			2,00			10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	9 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès pour les néo-aquitains.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 9 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	9 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès pour les néo-aquitains.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	EUR	1 583 334,00			900 334,00	0,00	0,00	0,57			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	900 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	75,00			69,02	0,00	0,00	La cible 2023 est atteinte en réalisation à 92 %
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	75,00			88,00	0,00	0,00	Les programmations actuelles permettent de dépasser la cible 2023 attendue.
F	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	m2	En transition	531,00			446,00	0,00	0,00	Le projet concerné est à l'instruction pour solde et devrait permettre une déclaration de dépenses certifiées rapidement.
S	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	m2	En transition	531,00			531,00	0,00	0,00	Le projet « construction de la plateforme Médecine Imagerie Chirurgie Expérimentale » a été programmé en octobre 2019.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	69,02	0,00	0,00	17,83			20,00	0,00	0,00
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	88,00	0,00	0,00	57,00			76,00	0,00	0,00
F	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
S	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	531,00	0,00	0,00	531,00			531,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	57,00	0,00	0,00	22,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1.1 - Accroître la performance et l'attractivité des centres de compétences du Limousin dans ses domaines de spécialisation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
2	Nombre de publications scientifiques	publication	En transition	529,00	2013	550,00	0,00		Données 2021 et 2022 non disponibles
3	Nombre de brevets	Brevets	En transition	38,00	2013	44,00	79,00		
4	Nombre de thèses soutenues	thèses	En transition	123,00	2013	127,00	100,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
2	Nombre de publications scientifiques	0,00		964,00		1 048,00		814,00	
3	Nombre de brevets	72,00		64,00		60,00		50,00	
4	Nombre de thèses soutenues	85,00		54,00		90,00		86,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
2	Nombre de publications scientifiques	717,00		672,00		600,00		562,00	
3	Nombre de brevets	52,00		50,00		56,00		45,00	
4	Nombre de thèses soutenues	92,00		100,00		98,00		87,00	

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	700,00			747,00	0,00	0,00	La PI continue sa progression en réalisation. Les programmations actuelles permettent d'atteindre les valeurs cibles. La valeur de CO01 retenu au cadre de performance est atteinte en réalisation.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	700,00			760,00	0,00	0,00	idem
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	24,00			29,00	0,00	0,00	idem
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	24,00			39,00	0,00	0,00	idem
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	19 800 000,00			5 106 189,77	0,00	0,00	Un retard est constaté sur cet indicateur. En revanche la valeur programmée sécurise la valeur à réaliser.
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	19 800 000,00			22 766 225,69	0,00	0,00	IDEM
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	54,00			33,00	0,00	0,00	Un retard est constaté sur cet indicateur. En revanche la valeur programmée sécurise la valeur à réaliser.
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	54,00			58,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	719,00	0,00	0,00	629,00	0,00	0,00	505,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	759,00	0,00	0,00	761,00	0,00	0,00	537,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	24,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	37,00	0,00	0,00	36,00	0,00	0,00	23,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	4 288 021,03	0,00	0,00	2 488 408,00	0,00	0,00	263 338,87	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	19 735 190,67	0,00	0,00	17 308 190,00	0,00	0,00	16 876 526,22	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	26,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	54,00	0,00	0,00	52,00	0,00	0,00	52,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	334,00	0,00	0,00	172,00	0,00	0,00	17,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	436,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	48,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	23,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	297 467,22	0,00	0,00	263 338,87	0,00	0,00	34 128,35	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	13 030 270,82	0,00	0,00	2 801 347,77	0,00	0,00	3 297 329,18	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	49,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	21,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	799 117,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.2 - Augmenter le nombre de projets innovants développés par les entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
1bR1b	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises en Limousin	M€	En transition	118,60	2014	130,00	0,00		La donnée n'est plus disponible au niveau ni des ex régions, ni des départements, depuis la fusion.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
1bR1b	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises en Limousin	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1bR1b	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises en Limousin	149,03		143,03		123,46		118,60	

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.3 - Intégrer les acteurs régionaux de l'innovation dans les réseaux européens

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
7	Nombre de projets déposés dans le cadre du programme Horizon 2020 impliquant un partenaire limousin	Projets	En transition	89,00	2013	100,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
7	Nombre de projets déposés dans le cadre du programme Horizon 2020 impliquant un partenaire limousin	302,00		0,00		230,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
7	Nombre de projets déposés dans le cadre du programme Horizon 2020 impliquant un partenaire limousin	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 131,00			2 641,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 131,00			7 094,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	348,00			0,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	348,00			268,00			Un retard de programmation de CO03 qui s'explique essentiellement par l'opération « Fonds de prêts d'honneur dédié à la création /reprise d'entreprise en Limousin Lot 1 » qui passe de 348 entreprises à 268.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	84,00			45,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	84,00			5 982,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 046,00			2 595,00			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 046,00			5 674,00			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	1 500 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	1 500 000,00			1 150 000,00			Un retard de programmation de CO07 qui s'explique essentiellement par l'opération « Fonds de prêts d'honneur dédié à la création /reprise d'entreprise en Limousin Lot 1 » suite à la modification du plan de financement.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	202,00	0,00	0,00	87,00			56,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	6 199,00	0,00	0,00	1 131,00			2 302,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	268,00	0,00	0,00	348,00			960,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	36,00	0,00	0,00	36,00			36,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	5 168,00	0,00	0,00	84,00			84,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	166,00	0,00	0,00	166,00			20,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	5 069,00	0,00	0,00	1 046,00			2 218,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	1 150 000,00			1 500 000,00			8 580 000,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 182,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	36,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	129,00	0,00	0,00	38,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1 053,00	0,00	0,00	82,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	8 580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1.4 - Augmenter le nombre de créations et de reprises d'entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
8	Taux de création d'entreprises	pourcentage	En transition	12,60	2013	14,00	0,00		Donnée 2022 non disponible / donnée 2021 actualisée
9	Taux de pérenité des entreprises à 3 ans	pourcentage	En transition	69,40	2009	73,00	0,00		Donnée infra Région plus disponible depuis la fusion

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
8	Taux de création d'entreprises	15,70		13,30		13,50		12,00	
9	Taux de pérenité des entreprises à 3 ans	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
8	Taux de création d'entreprises	10,60		10,10		10,10		11,90	
9	Taux de pérenité des entreprises à 3 ans	75,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	300,00			173,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	300,00			233,00	0,00	0,00	Un léger retard de programmation au titre de CO01 sur cette PI, mais une sur programmation au stade de l'axe 1. Les PI1b/3a/ 3d cumulées sont atteintes au titre de CO01 en réalisation à hauteur de 3 561 entreprises pour une cible 2023 attendue à 2 131 entreprises.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	28,00			21,00	0,00	0,00	.
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	28,00			44,00	0,00	0,00	
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	88,00			9,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	88,00			40,00	0,00	0,00	Un retard de programmation au titre de CO03 qui s'explique par la déprogrammation d'opérations où la modification de plan de financement de projets, notamment l'opération « Fonds de prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprise en Limousin Lot 2 » qui impose une modification des indicateurs (de 52 entreprises à 13)
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	67 520 608,00			21 432 880,00	0,00	0,00	Des réalisations supérieures au programmé qui s'expliquent par des dépenses éligibles plus importantes retenues au stade des VSF et des certifications.
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	67 520 608,00			20 557 266,00	0,00	0,00	Les indicateurs financiers de cette PI restent très difficiles à identifier en début de programme. En effet, il conviendrait de deviner le plan de financement des opérations à venir à la programmation sur 7 ans.
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	21 604 653,00			27 814 285,00	0,00	0,00	
S	CO07	Investissement productif:	EUR	En	21 604 653,00			87 034 081,00	0,00	0,00	Les indicateurs financiers de cette PI restent très difficiles à identifier en

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
	investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)		transition							début de programme. En effet, il conviendrait de deviner le plan de financement des opérations à venir à la programmation sur 7 ans.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	170,00	0,00	0,00	164,00			158,00	0,00	0,00
S	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	220,00	0,00	0,00	253,00			251,00	0,00	0,00
F	CO02 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	17,00	0,00	0,00	12,00			5,00	0,00	0,00
S	CO02 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	31,00	0,00	0,00	25,00			23,00	0,00	0,00
F	CO03 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	8,00	0,00	0,00	6,00			1,00	0,00	0,00
S	CO03 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	38,00	0,00	0,00	79,00			73,00	0,00	0,00
F	CO06 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	21 432 880,20	0,00	0,00	13 607 246,00			4 779 905,59	0,00	0,00
S	CO06 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	20 757 266,80	0,00	0,00	20 757 266,00			54 016 485,41	0,00	0,00
F	CO07 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	23 049 142,43	0,00	0,00	4 469 858,00			1 504 183,89	0,00	0,00
S	CO07 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	60 538 497,96	0,00	0,00	18 490 036,00			17 300 754,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	156,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	247,00	0,00	0,00	22,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
F	CO02 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	3,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	20,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
F	CO03 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	72,00	0,00	0,00	19,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	88 650,47	0,00	0,00	88 650,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	50 550 512,41	0,00	0,00	4 732 047,28	0,00	0,00	12 436 864,13	0,00	0,00
F	CO07 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	1 066 987,36	0,00	0,00	1 066 987,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07 Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	14 555 934,38	0,00	0,00	7 768 845,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
--------	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	32 175 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1.5 - Augmenter le chiffre d'affaires des entreprises limousines, notamment à l'international

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
IR10b	Nombre d'entreprise de 10 à 199 salariés en Limousin	nombre entreprises	En transition	2 619,00	2013	2 777,00	0,00		La valeur 2020 a été actualisée. Les valeurs 2021 et 2022 ne sont pas disponibles.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
IR10b	Nombre d'entreprise de 10 à 199 salariés en Limousin	0,00		2 661,00		2 676,00		2 605,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR10b	Nombre d'entreprise de 10 à 199 salariés en Limousin	2 567,00		2 574,00		2 586,00		2 601,00	

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		573,00			49,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		573,00			408,00	0,00	0,00	L'année 2021 a vu les premières programmations effectives de la PI 13i
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		33,00			1,00	0,00	0,00	
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		33,00			45,00	0,00	0,00	
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		15,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		15,00			139,00	0,00	0,00	
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		525,00			48,00	0,00	0,00	
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		525,00			58,00	0,00	0,00	
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	Nombre		12,00			0,00	0,00	0,00	
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	Nombre		12,00			22,00	0,00	0,00	
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		1 837 822,00			0,00	0,00	0,00	
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		1 837 822,00			0,00	0,00	0,00	
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		551 347,00			0,00	0,00	0,00	
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		551 347,00			447 025,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	53,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	10.1 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction, le tertiaire marchand	nombre		142 342,00	2019	142 342,00	147 700,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction, le tertiaire marchand	0,00							

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction, le tertiaire marchand								

Axe prioritaire	11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 11 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		Nombre (nombre)		Nombre	245 035,00			1,04			254 200,00	0,00	0,00	254 200,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 11 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		825,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local					0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien					0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales			0,00			0,00			0,00	
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi			0,00			0,00			0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local			0,00			0,00			0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien			0,00			0,00			0,00	
	Total général des participants			0,00			0,00			0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 11

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	26,00			2,20	0,00	0,00	
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	26,00			25,29	0,00	0,00	
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	32 876,00			768,30	0,00	0,00	
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	32 876,00			22 276,00	0,00	0,00	Un léger retard de programmation pour CO34 programmée à 83 %

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,41	0,00	0,00	0,41			2,48	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	24,96	0,00	0,00	24,96			23,78	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	628,30	0,00	0,00	628,30			0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	27 537,30	0,00	0,00	27 537,00			27 537,30	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	2,48	0,00	0,00	2,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	19,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	17 017,30	0,00	0,00	710,00	0,00	0,00	303,30	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	2.1 - Augmenter la capacité de production d'énergies renouvelables et leur utilisation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
12	Evolution de la part d'électricité renouvelable dans la consommation finale d'électricité	pourcentage	En transition	42,99	2009	55,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
12	Evolution de la part d'électricité renouvelable dans la consommation finale d'électricité	0,00		0,00		57,51		64,58	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
12	Evolution de la part d'électricité renouvelable dans la consommation finale d'électricité	48,20		59,14		47,33		61,21	

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			3,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			5,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	2.2 - Améliorer la performance énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
13	Evolution de la consommation d'énergie primaire dans l'industrie	GWhEP	En transition	7 779,00	2005	5 731,96			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
13	Evolution de la consommation d'énergie primaire dans l'industrie	0,00		0,00		7 205,00		7 281,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
13	Evolution de la consommation d'énergie primaire dans l'industrie	7 135,00		7 082,00		6 674,00		7 137,00	

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 334,00			280,00	0,00	0,00	Les programmations de la PI4c couvrent largement les deux cibles attendues du cadre de performance. Les réalisations prennent du temps à s'exécuter du fait de la typologie des opérations (travaux).
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 334,00			1 555,00	0,00	0,00	
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	2 486 962,00			1 526 786,00	0,00	0,00	
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	2 486 962,00			5 516 985,00	0,00	0,00	
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	3 434,00			1 122,63	0,00	0,00	
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	3 434,00			3 606,81	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	224,00	0,00	0,00	202,00	0,00	0,00	156,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 555,00	0,00	0,00	1 393,00	0,00	0,00	1 114,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	1 209 279,00	0,00	0,00	1 209 279,00	0,00	0,00	763 251,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	5 516 985,81	0,00	0,00	5 516 987,00	0,00	0,00	2 072 469,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	724,27	0,00	0,00	598,00	0,00	0,00	354,55	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 606,81	0,00	0,00	3 349,00	0,00	0,00	2 161,29	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	156,00	0,00	0,00	32,00	0,00	0,00	82,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	785,00	0,00	0,00	53,00	0,00	0,00	189,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	452 386,50	0,00	0,00	68 480,00	0,00	0,00	383 906,50	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	1 492 027,00	0,00	0,00	78 394,00	0,00	0,00	1 370 683,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	297,74	0,00	0,00	33,38	0,00	0,00	249,36	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 706,77	0,00	0,00	199,76	0,00	0,00	943,29	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	42,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	42,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	13,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	2.3 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
14	Evolution de la consommation d'énergie primaire dans les bâtiments	GWhEP	En transition	14 552,00	2005	11 289,78			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
14	Evolution de la consommation d'énergie primaire dans les bâtiments	0,00		0,00		13 980,00		13 741,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
14	Evolution de la consommation d'énergie primaire dans les bâtiments	14 413,00		14 843,00		14 806,00		13 959,00	

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	Pôle d'Echange Multimodal	En transition	1,00			0,00	0,00	0,00	Deux opérations ont été programmées sur la PI4e. Il s'agit d'un projet « exploitation d'un système d'information multimodal » et d'un projet « billettique transport scolaire ». En conséquence l'indicateur IS17 ne s'applique pas sur ces opérations.
S	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	Pôle d'Echange Multimodal	En transition	1,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	17	Nombre de pôles d'échanges multimodaux réalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	2.4 - Augmenter les solutions intermodales alternatives au transport individuel

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
4Er2	Fréquentation voyageurs/km sur les lignes ferroviaires des étoiles de Brive et de Limoges	voyageurs/km	En transition	69 606 392,00	2014	88 369 023,00			La donnée 2021 n'est pas disponible à ce jour

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
4Er2	Fréquentation voyageurs/km sur les lignes ferroviaires des étoiles de Brive et de Limoges	0,00		40 557 414,00		56 826 641,00		44 257 933,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
4Er2	Fréquentation voyageurs/km sur les lignes ferroviaires des étoiles de Brive et de Limoges	62 754 617,00		63 420 616,00		68 524 611,00		69 606 392,00	

Axe prioritaire	3 - Aménagement et usages numériques
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	72 188,00			6 926,00	0,00	0,00	La cible 2018 (4 368 ménages) a été modifiée par un KIS de mise en œuvre : « nombre d'avant projets définitifs validés par un ordre de service permettant de déclencher l'engagement des travaux d'infrastructure en vue de l'établissement des premières connexions des ménages. 15 avant projets définitifs ont été validés par des ordres de service signés par le maître d'ouvrage, le Syndicat mixte Dorsal.
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	72 188,00			90 235,00	0,00	0,00	Les opérations programmées sur cette PI couvrent largement la cible 2023. Les premiers acomptes certifiés ont permis de valider des valeurs intermédiaires de l'indicateur à hauteur de 6 926 ménages

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	90 235,00	0,00	0,00	90 235,00	0,00	0,00	90 235,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Aménagement et usages numériques
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	3.1 - Déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire limousin

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
16	Taux de pénétration du THD pour le grand public, les professionnels et les administrations hors zones conventionnées	pourcentage des prises activées	En transition	0,00	2013	5,00	6,24		Les valeurs de l'indicateur sont collectées via une enquête. Cette enquête est intégrée dans l'évaluation TIC. Les résultats sont attendus en juin 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
16	Taux de pénétration du THD pour le grand public, les professionnels et les administrations hors zones conventionnées	23,00		33,00		5,30		2,40	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
16	Taux de pénétration du THD pour le grand public, les professionnels et les administrations hors zones conventionnées	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	3 - Aménagement et usages numériques
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	15,00			9,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	15,00			15,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	16,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	2 513,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 509,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Aménagement et usages numériques
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC
Objectif spécifique	3.2 - Augmenter les usages numériques par les entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
17	taux d'utilisation de nouveaux services numériques (en pourcentage des entreprises soutenues)	pourcentage	En transition	0,00	2014	50,00	0,00		Les valeurs de l'indicateur sont collectées via une enquête. Cette enquête est intégrée dans l'évaluation TIC. Les résultats sont attendus en juin 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
17	taux d'utilisation de nouveaux services numériques (en pourcentage des entreprises soutenues)	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
17	taux d'utilisation de nouveaux services numériques (en pourcentage des entreprises soutenues)	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	3 - Aménagement et usages numériques
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	projets	En transition	34,00			23,00	0,00	0,00	
S	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	projets	En transition	34,00			43,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	18,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
S	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	73,00	0,00	0,00	34,00	0,00	0,00	29,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	7,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
S	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	18,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	3	nombre de projets de développement des usages numériques soutenus	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Aménagement et usages numériques
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	3.3 - Augmenter les usages numériques par/pour la population

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
18	taux de la population utilisant de nouveaux services numériques	pourcentage	En transition	0,00	2014	25,00	0,00		Les valeurs de l'indicateur sont collectées via une enquête. Cette enquête est intégrée dans l'évaluation TIC. Les résultats sont attendus en juin 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
18	taux de la population utilisant de nouveaux services numériques	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
18	taux de la population utilisant de nouveaux services numériques	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	4 - Compétences et savoir-faire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						152,00	135,00	17,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						4 578,00	3 883,00	695,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	82,00 %	%	%	4 578,00	3 883,00	695,00	0,76			0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						246,00	210,00	36,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						141,00	99,00	42,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021		2020		2019		2018		2017		2016	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	1,00	1,00	3,00	2,00	67,00	10,00	64,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	39,00	2,00	269,00	41,00	667,00	129,00	832,00	136,00	669,00	112,00	917,00	172,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	39,00	2,00	269,00	41,00	667,00	129,00	832,00	136,00	669,00	112,00	917,00	172,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	5,00	1,00	46,00	1,00	65,00	18,00	94,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	3,00	1,00	12,00	0,00	35,00	32,00	49,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	490,00	103,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	490,00	103,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Compétences et savoir-faire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

Axe prioritaire	4 - Compétences et savoir-faire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 4 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	7 583,00			7 348,00	6 122,00	1 226,00	0,97			0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				427,00	361,00	66,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				1 718,00	1 431,00	287,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				502,00	458,00	44,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				502,00	458,00	44,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	1 800,00			2 837,00	2 439,00	398,00	1,58			0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				3 125,00	2 618,00	507,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				788,00	577,00	211,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				198,00	177,00	21,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				580,00	512,00	68,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				130,00	100,00	30,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				2,00	2,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				859,00	682,00	177,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					7 348,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	119,00	77,00	42,00	530,00	440,00	90,00	1 097,00	916,00	181,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	5,00	5,00	0,00	31,00	27,00	4,00	47,00	41,00	6,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	30,00	21,00	9,00	138,00	115,00	23,00	240,00	201,00	39,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	4,00	4,00	0,00	38,00	35,00	3,00	102,00	94,00	8,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	4,00	4,00	0,00	38,00	35,00	3,00	102,00	94,00	8,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	35,00	29,00	6,00	253,00	219,00	34,00	472,00	401,00	71,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	25,00	14,00	11,00	150,00	127,00	23,00	345,00	280,00	65,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	48,00	31,00	17,00	90,00	67,00	23,00	114,00	91,00	23,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	10,00	10,00	0,00	35,00	30,00	5,00	89,00	78,00	11,00
CO16	participants handicapés	En transition	5,00	4,00	1,00	41,00	33,00	8,00	81,00	75,00	6,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	11,00	11,00	0,00	17,00	10,00	7,00	65,00	49,00	16,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	57,00	29,00	28,00	177,00	138,00	39,00	313,00	255,00	58,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		119,00			530,00			1 097,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 779,00	1 525,00	254,00	1 590,00	1 320,00	270,00	1 491,00	1 234,00	257,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	108,00	96,00	12,00	78,00	61,00	17,00	99,00	82,00	17,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	412,00	355,00	57,00	359,00	287,00	72,00	331,00	277,00	54,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	133,00	116,00	17,00	102,00	94,00	8,00	96,00	89,00	7,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	133,00	116,00	17,00	102,00	94,00	8,00	96,00	89,00	7,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	699,00	618,00	81,00	521,00	445,00	76,00	560,00	480,00	80,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	680,00	582,00	98,00	798,00	667,00	131,00	758,00	644,00	114,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	176,00	133,00	43,00	152,00	109,00	43,00	142,00	94,00	48,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	64,00	59,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	158,00	140,00	18,00	148,00	128,00	20,00	115,00	102,00	13,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	37,00	30,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	312,00	260,00	52,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		1 779,00			1 590,00			1 491,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	742,00	610,00	132,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	59,00	49,00	10,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	208,00	175,00	33,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	27,00	26,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	27,00	26,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	297,00	247,00	50,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	369,00	304,00	65,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	66,00	52,00	14,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	32,00	30,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
	Total général des participants		742,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Compétences et savoir-faire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	5 - Patrimoine environnemental
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	sites	En transition	6,00			2,00	0,00	0,00	
S	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	sites	En transition	6,00			7,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
S	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	5,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	3,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	4	nombre de sites (lieux) culturels soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Patrimoine environnemental
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	6.1 - Augmenter la fréquentation des sites culturels et touristiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
IR19b	Nombre de nuitées hôtelières en Limousin	nombre de nuitées	En transition	1 246 680,00	2014	1 325 204,00	0,00		Données 2020 non disponibles ; les données 2021 sont partielles (mai à décembre)

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
IR19b	Nombre de nuitées hôtelières en Limousin	886,00		0,00		1 367 000,00		1 361 680,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR19b	Nombre de nuitées hôtelières en Limousin	1 392 270,00		1 335 360,00		1 290 030,00		1 246 680,00	

Axe prioritaire	5 - Patrimoine environnemental
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6d

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations	
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	700,00			977,78	0,00	0,00	
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	700,00			1 622,81	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	514,36	0,00	0,00	304,77	0,00	0,00	304,77	0,00	0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	3 335,81	0,00	0,00	2 780,00	0,00	0,00	697,39	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	266,17	0,00	0,00	82,51	0,00	0,00	183,66	0,00	0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	583,39	0,00	0,00	104,19	0,00	0,00	197,20	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Patrimoine environnemental
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	6.2 - Améliorer la conservation des patrimoines naturels des parcs naturels régionaux et des réserves naturelles

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
20	Evolution de la part des espaces naturels remarquables régionaux bénéficiant de mesure de gestion ou de conservation écologique hors natura 2000	pourcentage	En transition	0,21	2013	0,34	0,00		Donnée non disponible

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
20	Evolution de la part des espaces naturels remarquables régionaux bénéficiant de mesure de gestion ou de conservation écologique hors natura 2000	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Evolution de la part des espaces naturels remarquables régionaux bénéficiant de mesure de gestion ou de conservation écologique hors natura 2000	0,00		0,26		0,25		0,23	

Axe prioritaire	6 - Cohésion territoriale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	Personnes	En transition	3 077,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	Personnes	En transition	3 077,00			8 000,00	0,00	0,00	
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	En transition	102 600,00			54 883,00	0,00	0,00	
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	En transition	102 600,00			241 549,00	0,00	0,00	
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	En transition	7 372,00			3 171,54	0,00	0,00	
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	En transition	7 372,00			13 956,54	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	43 737,00	0,00	0,00	24 801,00	0,00	0,00	24 801,00	0,00	0,00
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	217 821,00	0,00	0,00	210 989,00	0,00	0,00	148 779,00	0,00	0,00
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	3 171,54	0,00	0,00	2 933,00	0,00	0,00	2 933,00	0,00	0,00
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	13 003,54	0,00	0,00	11 503,00	0,00	0,00	7 263,54	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	14 427,00	0,00	0,00	884,00	0,00	0,00	13 543,00	0,00	0,00
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	96 752,00	0,00	0,00	7 014,00	0,00	0,00	78 592,00	0,00	0,00
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	2 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 933,00	0,00	0,00
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	5 871,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 933,54	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO36	Santé: population couverte par des services de santé améliorés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Cohésion territoriale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	6.1 - Revitaliser les zones urbaines par des projets de développement urbain durable

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
22	Création d'un indicateur "qualité de vie"	à déterminer	En transition	0,00		0,00	0,00		L'indicateur « qualité de vie » a été créé via l'étude de l'INSEE publiée en 2016. Les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'étude temps 0 ont été annexés au RAMO 2016 élaboré en 2017. En 2023, une nouvelle étude est menée selon les mêmes modalités et les mêmes périmètres. Cette étude est confiée en interne au service études et prospectives de la Région Nouvelle Aquitaine, service qui coordonne également les travaux avec l'INSEE. L'actualisation des données a démarré en février 2023. Les résultats sont attendus pour l'automne 2023.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
22	Création d'un indicateur "qualité de vie"	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
22	Création d'un indicateur "qualité de vie"	0,00		0,00		0,00		0,00	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12

Axe prioritaire	12 - Assistance technique FEDER REACT-UE
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	de	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	35	Nombre de dossiers instruits	Dossiers instruits			59,00			1,00	0,00	0,00	
S	35	Nombre de dossiers instruits	Dossiers instruits			59,00			49,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Assistance technique FEDER REACT-UE
Objectif spécifique	12-1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 12 / 12-1

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
IRAT2	Taux de programmation	Pourcentage			2021	100,00	180,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
IRAT2	Taux de programmation	88,51		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRAT2	Taux de programmation	0,00		0,00		0,00		0,00	

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		Dossiers instruits	11,00			23,00	0,00	0,00	2,09			22,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FSE REACT-UE
Objectif spécifique	13.1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 13 / 13.1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2022						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IRAT2	Taux de programmation		Proportion (Pourcentage)		Proportion	100,00 %						78,00 %	0,00%	0,00%	74,82 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021						2020							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IRAT2	Taux de programmation		3,18%	0,00%	0,00%	3,18%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IRAT2	Taux de programmation		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IRAT2	Taux de programmation		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IRAT2	Taux de programmation		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 7

Axe prioritaire	7 - ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER
-----------------	--------------------------------

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	Equivalent temps plein		10,00			14,00	0,00	0,00	
S	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	Equivalent temps plein		10,00			14,00	0,00	0,00	
F	24	Nombre de comités de programmation	Comité de programmation		70,00			9,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
S	24	Nombre de comités de programmation	Comité de programmation		70,00			9,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
F	26	Nombre de comités de suivi	Comité de suivi		6,00			3,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
S	26	Nombre de comités de suivi	Comité de suivi		6,00			3,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
F	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	jour		12,00			47,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
S	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	jour		12,00			47,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
F	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	opération d'animation		12,00			14,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
S	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	opération d'animation		12,00			14,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
F	30	Nombre d'évaluations menées	évaluation		9,00			3,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
S	30	Nombre d'évaluations menées	évaluation		9,00			10,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
F	33	Nombre d'actions de communication	action		70,00			10,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)
S	33	Nombre d'actions de communication	action		70,00			10,00	0,00	0,00	Interfonds et pour les 6 PO (FEDER/FSE)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	18,52	0,00	0,00	23,40	7,00	16,40	10,12	4,00	6,12
S	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	18,52	0,00	0,00	23,40	7,00	16,40	10,12	4,00	6,12
F	24	Nombre de comités de programmation	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de comités de programmation	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de comités de suivi	2,00	0,00	0,00	13,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
S	26	Nombre de comités de suivi	2,00	0,00	0,00	13,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
F	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	5,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	27,00	0,00	0,00
S	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	5,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	27,00	0,00	0,00
F	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
S	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
F	30	Nombre d'évaluations menées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	30	Nombre d'évaluations menées	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	33	Nombre d'actions de communication	11,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00
S	33	Nombre d'actions de communication	11,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	16,43	5,00	14,00	63,30	0,00	0,00	24,20	3,00	21,20
S	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	0,00	0,00	0,00	63,30	0,00	0,00	24,20	3,00	21,20
F	24	Nombre de comités de programmation	32,00	0,00	0,00	23,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de comités de programmation	32,00	0,00	0,00	23,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de comités de suivi	5,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de comités de suivi	5,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
F	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	68,00	0,00	0,00	53,00	0,00	0,00	32,50	0,00	0,00
S	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	68,00	0,00	0,00	53,00	0,00	0,00	32,50	0,00	0,00
F	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	5,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
S	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	5,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00
F	30	Nombre d'évaluations menées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	30	Nombre d'évaluations menées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	33	Nombre d'actions de communication	35,00	0,00	0,00	22,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00
S	33	Nombre d'actions de communication	35,00	0,00	0,00	22,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	31,00	6,00	25,00	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés	31,00	6,00	25,00	0,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de comités de programmation	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de comités de programmation	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	26	Nombre de comités de suivi	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	26	Nombre de comités de suivi	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	33,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	28	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge des fonds	33,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	30	Nombre d'évaluations menées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	30	Nombre d'évaluations menées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	33	Nombre d'actions de communication	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	33	Nombre d'actions de communication	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 8

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au FSE, au FSE REACT-EU, à l'IEJ et à l'IEJ REACT-EU - 8

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2022		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés		Equivalent temps plein	4,00			20,19	0,00	0,00	5,05			4,00	0,00	0,00
24	Nombre de comités de programmation		Comité de programmation	70,00			45,00	0,00	0,00	0,64			9,00	0,00	0,00
26	Nombre de comités de suivi		Comité de suivi	12,00			24,00	0,00	0,00	2,00			9,00	0,00	0,00
29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels		opération d'animation	0,00			21,00	0,00	0,00				14,00	0,00	0,00
30	Nombre d'évaluations menées		évaluation	7,00			4,00	0,00	0,00	0,57			2,00	0,00	0,00
33	Nombre d'actions de communication		action	70,00			57,00	0,00	0,00	0,81			0,00	0,00	0,00
34	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge du FSE		journée de formation	6,00			98,00	0,00	0,00	16,33			47,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2021			2020			2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés		2,66	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	3,33	0,00	0,00	4,20	0,00	0,00
24	Nombre de comités de programmation		7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
26	Nombre de comités de suivi		2,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels		1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30	Nombre d'évaluations menées		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	Nombre d'actions de communication		11,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	13,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00
34	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge du FSE		5,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	27,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
23	Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) annuels financés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Nombre de comités de programmation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Nombre de comités de suivi		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Nombre d'opérations d'animation à destination des bénéficiaires potentiels		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30	Nombre d'évaluations menées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	Nombre d'actions de communication		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34	Nombre de journées de formation organisées à destination des agents en charge du FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	910
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	16
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	8
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	35
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	168

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2022 Cumul total	2022 Cumul - hommes	2022 Cumul - femmes	2022 Total annuel	2022 Total annuel - hommes	2022 Total annuel - femmes
9	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	900 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	3 561,00					
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	En transition	69,02					
1	F	35	indicateur financier Axe 1	euros	FEDER	En transition	132 442 279,00					
1	I	IS01k	Décisions de validation des autorités compétentes pour la réalisation du projet d'infrastructure immobilière pour la Chimie	Mètre carré	FEDER	En transition	2,00					
1	O	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	m2	FEDER	En transition	446,00					
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	3,00					
2	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	2,20					
2	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	280,00					
2	O	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/year	FEDER	En transition	1 526 786,00					
2	F	36	indicateur financier axe 2	euros	FEDER	En transition	105 076 747,00					
3	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	En transition	6 926,00					
3	F	37	Indicateur financier axe 3	euros	FEDER	En transition	109 587 466,00					
3	I	CO10K	Nombre d'avant-projets définitifs validés par un ordre de service permettant de déclencher l'engagement des travaux d'infrastructure en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Nombre d'avant-projets définitifs validés	FEDER	En transition	15,00					
3	I	CO10k	Nombre d'avant-projets définitifs livrés déclenchant l'engagement des travaux d'infrastructure de collecte, de transport et de distribution en fibre optique en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Ménages	FEDER	En transition	0,00					
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	7 348,00	6 122,00	1 226,00	0,00	0,00	0,00
4	F	39	indicateur financier axe 5	euros	FSE	En transition	42 898 283,00					
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	977,78					
5	F	40	Indicateur financier Axe 5	euros	FEDER	En transition	15 552 696,00					
5	O	25	Nombre de sites (lieux) culturels soutenus	site	FEDER	En transition	2,00					
6	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	54 883,00					
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	En transition	3 171,54					
6	F	41	Indicateur financier Axe 6	euros	FEDER	En transition	51 932 750,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2020 Cumul total	2019 Cumul total	Observations
9	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	900 334,00	0,00	0,00	
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	1 091,00	880,00	719,00	
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	En transition	69,02	17,83	20,00	
1	F	35	indicateur financier Axe 1	euros	FEDER	En transition	85 719 468,52	0,00	36 153 909,59	
1	I	IS01k	Décisions de validation des autorités compétentes pour la réalisation du projet d'infrastructure immobilière pour la Chimie	Mètre carré	FEDER	En transition	2,00	2,00	2,00	
1	O	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	m2	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	2,00	2,00	2,00	
2	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	0,41	0,41	2,48	
2	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	224,00	202,00	156,00	
2	O	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/year	FEDER	En transition	1 209 279,00	1 209 729,00	763 251,00	
2	F	36	indicateur financier axe 2	euros	FEDER	En transition	45 527 717,94	0,00	21 027 048,11	
3	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
3	F	37	Indicateur financier axe 3	euros	FEDER	En transition	45 527 717,94	0,00	10 722 083,58	
3	I	CO10K	Nombre d'avant-projets définitifs validés par un ordre de service permettant de déclencher l'engagement des travaux d'infrastructure en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Nombre d'avant-projets définitifs validés	FEDER	En transition	15,00	15,00	15,00	
3	I	CO10k	Nombre d'avant-projets définitifs livrés déclenchant l'engagement des travaux d'infrastructure de collecte, de transport et de distribution en fibre optique en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Ménages	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	7 348,00	7 229,00	6 699,00	
4	F	39	indicateur financier axe 5	euros	FSE	En transition	19 023 067,13	0,00	12 036 006,06	
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	514,36	304,77	304,77	
5	F	40	Indicateur financier Axe 5	euros	FEDER	En transition	8 079 110,22	0,00	3 615 479,50	
5	O	25	Nombre de sites (lieux) culturels soutenus	site	FEDER	En transition	2,00	2,00	2,00	
6	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	43 737,00	24 801,00	24 801,00	
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	En transition	3 171,54	2 993,00	2 933,00	
6	F	41	Indicateur financier Axe 6	euros	FEDER	En transition	13 108 992,86	0,00	5 696 397,43	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
-----------------	-------------------	----------------	------------	-----------------	-------	---------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
9	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	660,00	175,00	18,00	332,00	0,00
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	En transition	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	F	35	indicateur financier Axe 1	euros	FEDER	En transition	23 078 488,14	20 676 121,00	0,00	0,00	0,00
1	I	IS01k	Décisions de validation des autorités compétentes pour la réalisation du projet d'infrastructure immobilière pour la Chimie	Mètre carré	FEDER	En transition	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	m2	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	2,48	2,48	0,00	0,00	0,00
2	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	156,00	32,00	82,00	42,00	0,00
2	O	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/year	FEDER	En transition	452 386,50	68 480,00	383 906,50	0,00	0,00
2	F	36	indicateur financier axe 2	euros	FEDER	En transition	13 645 019,57	11 799 975,00	0,00	0,00	0,00
3	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	F	37	Indicateur financier axe 3	euros	FEDER	En transition	7 348 837,71	3 324 079,00	0,00	0,00	0,00
3	I	CO10K	Nombre d'avant-projets définitifs validés par un ordre de service permettant de déclencher l'engagement des travaux d'infrastructure en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Nombre d'avant-projets définitifs validés	FEDER	En transition	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	I	CO10k	Nombre d'avant-projets définitifs livrés déclenchant l'engagement des travaux d'infrastructure de collecte, de transport et de distribution en fibre optique en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Ménages	FEDER	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	5 602,00	3 823,00	2 233,00	742,00	0,00
4	F	39	indicateur financier axe 5	euros	FSE	En transition	12 036 006,06	10 029 062,00	0,00	0,00	0,00
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	266,17	82,51	183,66	0,00	0,00
5	F	40	Indicateur financier Axe 5	euros	FEDER	En transition	3 084 682,62	1 596 291,00	0,00	0,00	0,00
5	O	25	Nombre de sites (lieux) culturels soutenus	site	FEDER	En transition	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00
6	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	14 427,00	884,00	13 543,00	0,00	0,00
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	En transition	2 933,00	0,00	2 933,00	0,00	0,00
6	F	41	Indicateur financier Axe 6	euros	FEDER	En transition	4 314 879,88	2 766 996,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
9	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition				1 583 334,00		
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	627			2 131,00		
1	O	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	FEDER	En transition	14			75,00		
1	F	35	indicateur financier Axe 1	euros	FEDER	En transition	13534700,89			87 015 670,00		
1	I	IS01k	Décisions de validation des autorités compétentes pour la réalisation du projet d'infrastructure immobilière pour la Chimie	Mètre carré	FEDER	En transition	2			2,00		
1	O	1	surface restructurée et/ou aménagée et/ou construite	m2	FEDER	En transition	0			531,00		
2	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	2			2,00		
2	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	0,9			26,00		
2	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	183			1 334,00		
2	O	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/year	FEDER	En transition	175817			2 486 962,00		
2	F	36	indicateur financier axe 2	euros	FEDER	En transition	5902478,92			32 313 333,33		
3	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	En transition	0			72 188,00		
3	F	37	Indicateur financier axe 3	euros	FEDER	En transition	6508537,02			40 258 333,00		
3	I	CO10K	Nombre d'avant-projets définitifs validés par un ordre de service permettant de déclencher l'engagement des travaux d'infrastructure en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Nombre d'avant-projets définitifs validés	FEDER	En transition	13			13,00		
3	I	CO10k	Nombre d'avant-projets définitifs livrés déclenchant l'engagement des travaux d'infrastructure de collecte, de transport et de distribution en fibre optique en vue de l'établissement des premières connexions des ménages	Ménages	FEDER	En transition	13			13,00		
4	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	3401			7 583,00		
4	F	39	indicateur financier axe 5	euros	FSE	En transition	4852631,71			29 153 582,00		
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	En transition	300			700,00		
5	F	40	Indicateur financier Axe 5	euros	FEDER	En transition	3258072,38			21 353 333,33		
5	O	25	Nombre de sites (lieux) culturels soutenus	site	FEDER	En transition	2			7,00		
6	O	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Square meters	FEDER	En transition	9731			102 600,00		
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	En transition	3857			7 372,00		
6	F	41	Indicateur financier Axe 6	euros	FEDER	En transition	5012716,72			21 000 001,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
9	FSE	En transition	Total	1 583 334,00	60,00%	900 334,03	56,86%	900 334,03	907 936,95	57,34%	4
1	FEDER	En transition	Total	87 015 670,00	60,00%	198 432 943,52	228,04%	77 556 577,67	132 442 279,65	152,21%	203
10	FEDER		Total	36 756 440,00	80,00%	66 290 640,81	180,35%	27 217 216,52	3 843 343,02	10,46%	49
11	FSE		Total	6 762 538,00	80,00%	5 270 487,20	77,94%	5 154 530,62	87 382,00	1,29%	23
2	FEDER	En transition	Total	32 313 334,00	60,00%	89 366 898,22	276,56%	54 635 723,97	105 076 747,45	325,18%	119
3	FEDER	En transition	Total	40 258 334,00	60,00%	129 050 138,25	320,56%	127 657 193,63	109 587 466,93	272,21%	60
4	FSE	En transition	Total	29 153 582,00	60,00%	35 037 688,49	120,18%	34 714 516,65	42 898 283,30	147,15%	70
5	FEDER	En transition	Total	21 353 334,00	60,00%	36 865 258,32	172,64%	36 678 860,80	15 552 696,16	72,83%	109
6	FEDER	En transition	Total	21 000 000,00	60,00%	73 214 175,75	348,64%	72 468 107,62	51 932 750,51	247,30%	45
12	FEDER		Total	2 042 024,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
13	FSE		Total	375 697,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
7	FEDER	En transition	Total	7 324 272,00	60,00%	7 324 271,67	100,00%	7 324 271,67	5 071 631,28	69,24%	2
8	FSE	En transition	Total	1 114 810,00	60,00%	1 114 810,00	100,00%	1 114 810,00	723 485,46	64,90%	1
Total	FEDER	En transition		209 264 944,00	60,00%	534 253 685,73	255,30%	376 320 735,36	419 663 571,98	200,54%	538
Total	FSE	En transition		31 851 726,00	60,00%	37 052 832,52	116,33%	36 729 660,68	44 529 705,71	139,80%	75
Total	FEDER REACT-EU			38 798 464,00	78,95%	66 290 640,81	170,86%	27 217 216,52	3 843 343,02	9,91%	49
Total	FSE REACT-EU			7 138 235,00	78,95%	5 270 487,20	73,83%	5 154 530,62	87 382,00	1,22%	23
Total général				287 053 369,00	63,03%	642 867 646,26	223,95%	445 422 143,18	468 124 002,71	163,08%	685

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		01	FR63	61 380,84	56 080,84	69 114,90	1
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		06	FR63	6 390 700,00	6 390 700,00	9 229 905,38	1
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		19	FR63	10 209 183,43	10 027 183,43	4 997 011,04	17
1	FEDER	En transition	058	01	07	07	01		20	FR63	4 880 323,97	4 880 323,97	5 687 630,20	2
1	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		05	FR63	4 894 069,60	2 000 000,00	1 550 096,77	1
1	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		07	FR63	546 241,67	226 526,25	570 368,79	2
1	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		13	FR63	102 475,43	32 684,43	103 534,43	1
1	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		18	FR63	18 750,00	18 750,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		19	FR63	3 245 963,56	3 117 446,72	2 796 568,63	6
1	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		20	FR63	371 635,48	167 235,96	0,00	1
1	FEDER	En transition	060	01	07	07	01		24	FR63	1 570 350,18	694 630,57	269 274,20	5
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		06	FR63	823 916,98	640 057,86	1 006 377,44	3
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		07	FR63	567 984,70	505 202,52	799 837,30	3
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		13	FR63	145 625,00	145 625,00	101 285,87	1
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		19	FR63	413 814,00	413 814,00	220 672,05	3
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	01		24	FR63	2 456 632,10	2 360 190,64	2 920 983,14	18
1	FEDER	En transition	062	01	07	07	03		07	FR63	219 699,10	98 864,58	460 744,89	1
1	FEDER	En transition	063	01	07	07	03		07	FR63	5 070 715,56	1 126 149,15	0,00	2
1	FEDER	En transition	063	01	07	07	03		13	FR63	457 454,06	414 290,61	309 554,08	3
1	FEDER	En transition	064	01	07	07	01		06	FR63	2 723 191,15	1 337 710,74	2 584 276,25	8
1	FEDER	En transition	064	01	07	07	01		07	FR63	10 582 362,42	2 260 471,16	1 192 609,48	6
1	FEDER	En transition	064	01	07	07	01		10	FR63	378 809,00	170 464,00	425 308,41	1
1	FEDER	En transition	064	01	07	07	01		24	FR63	13 063 509,59	5 703 044,64	10 860 291,94	29
1	FEDER	En transition	064	01	07	07	03		24	FR63	3 717 654,49	1 183 774,90	4 695 269,77	3
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	01		13	FR63	916 495,92	916 495,92	976 970,28	2
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	01		17	FR63	310 860,77	310 860,77	365 406,26	1
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	01		24	FR63	1 498 954,28	1 465 366,92	1 500 728,86	6
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		06	FR63	4 582 717,73	1 089 210,00	2 908 326,20	2
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		08	FR63	19 407 195,19	827 910,95	19 417 938,14	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		11	FR63	3 382 108,00	676 421,00	3 382 104,99	1
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		12	FR63	231 558,61	100 000,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		13	FR63	298 125,78	298 125,78	308 062,01	1
1	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		24	FR63	13 001 308,67	4 497 069,62	13 805 067,70	19
1	FEDER	En transition	066	03	07	07	03		16	FR63	4 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	1
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		04	FR63	1 528 029,79	458 408,93	0,00	2
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		05	FR63	1 853 416,62	741 366,65	0,00	1
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		07	FR63	58 276 855,35	11 405 561,19	19 936 237,98	23
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		08	FR63	761 490,25	228 447,08	1 128 870,38	1
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		14	FR63	1 316 199,39	329 049,85	1 305 671,22	1
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		17	FR63	174 791,00	127 592,00	223 218,50	1
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		22	FR63	1 659 327,02	280 184,00	0,00	1
1	FEDER	En transition	067	01	07	07	03		24	FR63	9 785 625,64	4 533 285,04	9 716 761,17	17
1	FEDER	En transition	067	04	07	07	03		24	FR63	2 535 441,20	1 300 000,00	4 616 201,00	2
10	FEDER		001	01	07	07	13		05	FR63	1 131 893,00	340 000,00	0,00	1
10	FEDER		001	01	07	07	13		07	FR63	30 027 501,69	7 895 695,13	1 445 745,93	18
10	FEDER		001	01	07	07	13		08	FR63	871 072,98	261 321,89	0,00	1
10	FEDER		001	01	07	07	13		14	FR63	6 847 458,10	800 000,00	0,00	1
10	FEDER		001	01	07	07	13		15	FR63	2 268 202,00	593 075,00	5 000,00	3
10	FEDER		001	01	07	07	13		17	FR63	2 880 048,00	864 014,00	0,00	1
10	FEDER		001	01	07	07	13		22	FR63	3 037 619,73	3 037 619,73	0,00	1
10	FEDER		017	01	07	07	13		18	FR63	425 044,10	425 044,10	0,00	1
10	FEDER		017	01	07	07	13		22	FR63	1 949 503,52	888 783,52	0,00	2
10	FEDER		048	01	07	07	13		15	FR63	151 260,06	121 007,00	0,00	1
10	FEDER		048	01	07	07	13		18	FR63	101 677,13	101 677,13	0,00	1
10	FEDER		050	01	07	07	13		24	FR63	835 279,84	167 055,97	0,00	1
10	FEDER		053	01	07	07	13		18	FR63	447 025,24	447 025,24	493 822,97	1
10	FEDER		053	01	07	07	13		19	FR63	88 269,99	88 269,99	0,00	1
10	FEDER		053	01	07	07	13		20	FR63	741 353,92	741 353,92	0,00	3
10	FEDER		056	01	07	07	13		07	FR63	5 581 070,00	1 674 321,00	0,00	2
10	FEDER		066	01	07	07	13		18	FR63	63 659,33	63 659,33	0,00	1
10	FEDER		066	01	07	07	13		24	FR63	1 160 811,00	1 160 811,00	520 633,32	4
10	FEDER		066	03	07	07	13		16	FR63	3 000 000,00	3 000 000,00	750 000,00	1
10	FEDER		080	01	07	07	13		19	FR63	2 642 838,00	2 642 838,00	0,00	1
10	FEDER		112	01	07	07	13		20	FR63	2 039 053,18	1 903 644,57	628 140,80	3
11	FSE		117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR63	4 456 838,80	4 456 838,80	87 382,00	19
11	FSE		117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	21	FR63	598 753,40	505 084,82	0,00	3
11	FSE		117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR63	214 895,00	192 607,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		07	FR63	2 098 950,00	629 685,00	0,00	1
2	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		10	FR63	7 241 304,00	2 300 000,00	3 036 454,58	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		18	FR63	263 385,11	263 385,11	264 313,42	2
2	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		22	FR63	7 768 176,20	2 559 557,30	5 653 029,15	3
2	FEDER	En transition	011	01	07	07	04		23	FR63	127 692,00	127 692,00	173 192,00	1
2	FEDER	En transition	012	01	07	03	04		18	FR63	182 595,00	182 595,00	176 938,10	1
2	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		10	FR63	25 472 604,49	12 431 020,00	50 129 467,91	2
2	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		11	FR63	4 088 751,00	2 100 000,00	4 978 638,58	1
2	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		13	FR63	575 499,98	575 499,98	307 659,56	5
2	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		22	FR63	13 174 534,04	7 588 248,87	15 048 534,07	37
2	FEDER	En transition	012	01	07	07	04		24	FR63	133 816,30	133 816,30	157 121,46	1
2	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		18	FR63	140 176,77	140 176,77	159 735,35	1
2	FEDER	En transition	013	01	07	07	04		18	FR63	807 643,80	807 643,80	834 316,92	3
2	FEDER	En transition	013	01	07	07	04		19	FR63	957 179,21	957 179,21	1 979 602,05	4
2	FEDER	En transition	013	01	07	07	04		21	FR63	386 296,68	386 296,68	417 532,72	2
2	FEDER	En transition	013	01	07	07	04		22	FR63	4 696 456,21	4 696 456,21	3 335 769,94	6
2	FEDER	En transition	013	01	07	07	04		23	FR63	723 685,41	723 685,41	935 807,85	4
2	FEDER	En transition	014	01	07	01	04		22	FR63	3 086 585,06	2 034 168,36	3 268 323,48	3
2	FEDER	En transition	014	01	07	03	04		18	FR63	1 474 585,23	1 474 585,23	0,00	1
2	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		21	FR63	7 541 066,68	7 433 087,61	9 360 228,50	19
2	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		22	FR63	6 114 131,07	6 034 131,07	3 369 736,40	14
2	FEDER	En transition	014	01	07	07	04		23	FR63	57 837,90	57 837,90	57 837,90	1
2	FEDER	En transition	044	01	07	07	04		13	FR63	141 045,00	141 045,00	177 948,35	1
2	FEDER	En transition	069	01	07	07	04		22	FR63	2 112 901,08	857 931,16	1 254 559,16	5
3	FEDER	En transition	046	01	07	03	02		21	FR63	74 948,00	74 889,63	73 136,12	1
3	FEDER	En transition	046	01	07	07	02		13	FR63	810 085,10	810 085,10	785 292,30	2
3	FEDER	En transition	046	01	07	07	02		24	FR63	115 282 994,72	115 282 994,72	98 077 359,37	4
3	FEDER	En transition	079	01	07	07	02		13	FR63	272 000,00	272 000,00	172 991,37	2
3	FEDER	En transition	079	01	07	07	02		23	FR63	559 742,23	549 383,16	605 635,35	4
3	FEDER	En transition	079	01	07	07	02		24	FR63	716 763,70	692 983,55	976 277,97	4
3	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		19	FR63	144 060,00	144 060,00	149 568,48	1
3	FEDER	En transition	080	01	07	03	02		21	FR63	1 128 700,76	1 128 700,76	887 874,49	4
3	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		13	FR63	424 985,79	424 985,79	277 289,16	3
3	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		19	FR63	1 376 564,00	1 376 564,00	535 873,25	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		20	FR63	490 041,92	490 041,92	493 049,87	2
3	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		21	FR63	1 853 700,67	1 801 162,03	1 172 321,91	8
3	FEDER	En transition	080	01	07	07	02		23	FR63	63 620,00	63 620,00	67 151,52	1
3	FEDER	En transition	081	01	07	07	02		13	FR63	153 896,29	153 896,29	188 567,28	1
3	FEDER	En transition	081	01	07	07	02		18	FR63	427 799,00	427 799,00	364 044,00	1
3	FEDER	En transition	081	01	07	07	02		20	FR63	2 622 168,28	2 460 444,28	2 465 502,79	4
3	FEDER	En transition	082	01	07	03	02		21	FR63	189 667,40	189 667,40	237 606,15	1
3	FEDER	En transition	082	01	07	07	02		04	FR63	220 274,00	110 137,00	323 999,00	1
3	FEDER	En transition	082	01	07	07	02		06	FR63	276 405,00	138 202,50	188 257,92	1
3	FEDER	En transition	082	01	07	07	02		08	FR63	120 812,99	60 406,50	120 812,99	1
3	FEDER	En transition	082	01	07	07	02		13	FR63	1 409 880,24	833 932,74	1 424 855,64	11
3	FEDER	En transition	082	01	07	07	02		14	FR63	221 384,10	66 415,23	0,00	1
3	FEDER	En transition	082	01	07	07	02		21	FR63	209 644,06	104 822,03	0,00	1
4	FSE	En transition	117	01	07	07		07, 08, 08, 08, 08, 08, 08	01	FR63	4 008 835,82	4 008 835,82	4 791 584,66	6
4	FSE	En transition	117	01	07	07		07, 08, 08, 08, 08, 08, 08	07	FR63	1 472 294,97	1 472 294,97	1 477 446,82	1
4	FSE	En transition	117	01	07	07		07, 08, 08, 08, 08, 08, 08	12	FR63	3 155 245,01	3 155 245,01	3 355 407,85	2
4	FSE	En transition	117	01	07	07		07, 08, 08, 08, 08, 08, 08	15	FR63	684 748,62	684 748,62	690 805,28	1
4	FSE	En transition	117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR63	158 185,00	158 185,00	0,00	2
4	FSE	En transition	117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	21	FR63	123 625,00	111 812,00	0,00	2
4	FSE	En transition	117	01	07	07		06, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR63	2 725 065,49	2 718 725,76	2 764 613,82	5
4	FSE	En transition	117	01	07	07		07, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR63	22 324 094,09	22 035 716,19	29 442 638,48	46
4	FSE	En transition	117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 07, 08	24	FR63	385 594,49	368 953,28	375 786,39	5
5	FEDER	En transition	085	01	07	03	06		22	FR63	907 966,01	907 966,01	719 060,12	16
5	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		18	FR63	183 345,37	183 345,37	183 845,37	1
5	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		22	FR63	9 117 393,85	9 055 996,33	7 326 876,05	81
5	FEDER	En transition	093	01	07	03	06		07	FR63	791 264,25	791 264,25	0,00	1
5	FEDER	En transition	093	01	07	03	06		15	FR63	4 510 000,00	4 510 000,00	0,00	1
5	FEDER	En transition	093	01	07	07	06		07	FR63	1 165 000,00	1 040 000,00	883 756,67	1
5	FEDER	En transition	093	01	07	07	06		18	FR63	5 664 604,60	5 664 604,60	0,00	1
5	FEDER	En transition	093	01	07	07	06		23	FR63	200 000,00	200 000,00	203 170,82	1
5	FEDER	En transition	093	01	07	07	06		24	FR63	14 325 684,24	14 325 684,24	6 235 987,13	6
6	FEDER	En transition	090	01	01	01	09		18	FR63	308 685,00	308 685,00	199 066,58	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
6	FEDER	En transition	090	01	02	01	09		18	FR63	643 796,11	643 796,11	731 446,72	1
6	FEDER	En transition	095	01	01	01	09		08	FR63	179 965,00	179 965,00	168 822,50	1
6	FEDER	En transition	095	01	01	01	09		12	FR63	7 659 226,25	7 659 226,25	0,00	1
6	FEDER	En transition	095	01	01	01	09		18	FR63	26 199 159,46	26 199 159,46	12 780 252,93	9
6	FEDER	En transition	095	01	01	01	09		21	FR63	8 008 994,17	8 008 994,17	8 469 344,06	8
6	FEDER	En transition	095	01	01	01	09		23	FR63	3 132 994,13	3 132 994,13	3 258 406,08	1
6	FEDER	En transition	095	01	01	01	09		24	FR63	3 040 779,50	2 294 711,37	2 557 586,29	2
6	FEDER	En transition	095	01	02	01	09		10	FR63	293 162,00	293 162,00	293 162,00	1
6	FEDER	En transition	095	01	02	01	09		18	FR63	5 658 863,68	5 658 863,68	475 720,20	4
6	FEDER	En transition	095	01	02	01	09		21	FR63	2 635 076,44	2 635 076,44	3 434 887,96	3
6	FEDER	En transition	095	01	02	01	09		24	FR63	5 147 368,60	5 147 368,60	7 151 727,86	2
6	FEDER	En transition	095	01	02	03	09		14	FR63	677 000,00	677 000,00	0,00	1
6	FEDER	En transition	095	01	02	03	09		18	FR63	2 524 231,00	2 524 231,00	4 752 212,60	1
6	FEDER	En transition	095	01	02	03	09		21	FR63	400 000,00	400 000,00	524 787,20	1
6	FEDER	En transition	095	01	02	03	09		24	FR63	3 970 080,38	3 970 080,38	4 352 527,79	4
6	FEDER	En transition	095	01	07	01	09		24	FR63	527 851,50	527 851,50	526 112,58	1
6	FEDER	En transition	095	01	07	03	09		18	FR63	1 785 579,78	1 785 579,78	1 754 160,74	1
6	FEDER	En transition	095	01	07	03	09		24	FR63	301 325,00	301 325,00	391 387,09	1
6	FEDER	En transition	122	01	01	01	09		18	FR63	120 037,75	120 037,75	111 139,33	1
9	FSE	En transition	112	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR63	900 334,03	900 334,03	907 936,95	4
12	FEDER		121	01	07	07			18	FR63	0,00	0,00	0,00	0
13	FSE		121	01	07	06		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR63	0,00	0,00	0,00	0
7	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FR63	7 173 114,02	7 173 114,02	4 918 442,02	1
7	FEDER	En transition	121	01	07	07			24	FR63	151 157,65	151 157,65	153 189,26	1
8	FSE	En transition	121	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR63	1 114 810,00	1 114 810,00	723 485,46	1

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	9	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	10	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	11	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	12	0,00		0,00	
Coûts éligibles à un soutien au titre du	13	0,00		0,00	

FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	8	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

La loi relative à la réforme territoriale a conduit à une harmonisation des politiques des Régions Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin et en conséquence à une révision des modalités de pilotage et d'évaluation des programmes européens. En ce sens, la Région Nouvelle-Aquitaine a élaboré son programme d'évaluations sur la base de la feuille de route présentée en Comité de suivi d'octobre 2019. Ce programme regroupe en un plan convergent unique les évaluations des programmes européens des 3 ex-régions sur la période 2014-2020. Il retient également l'évaluation stratégique environnementale et l'évaluation ex-ante des instruments financiers menées dans le cadre du programme FEDER-FSE+ de la région Nouvelle Aquitaine 21/27. La mise en œuvre de la feuille de route a été encadrée par un accord cadre (conclu en juin 2020), permettant de référencer trois prestataires -Territéo, Edater, ADIT- qui ont été consultés pour la réalisation de chaque évaluation (marchés subséquents). Les évaluations se sont centrées sur les résultats et impacts produits par les politiques évaluées sur les territoires et sur les bénéficiaires, notamment au regard des objectifs stratégiques et prioritaires de l'Union. Elles se sont attachées à mesurer les effets leviers des programmes sur les opérations cofinancées.

Au total, dix évaluations ont été lancées, huit au titre du programme 14/20 et deux au titre du programme 21/27 :

En 2020, lancement de l'évaluation thématique « Compétences, qualification et emplois » : le rapport final de l'évaluation a été produit en février 2023.

En 2021, lancement de l'évaluation thématique «compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » : le rapport final étape 2 de l'évaluation sera produit en juin 2023 ; lancement de l'évaluation thématique « Compétitivité centrée sur la performance économique et la ressource humaine » : le rapport final étape 2 de l'évaluation sera produit en juin 2023.

En 2022, lancement de l'évaluation « renforcement de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables, prévention des risques environnementaux et adaptation au changement climatique, protection du patrimoine culturel, de la biodiversité, des continuités écologiques » : les travaux sont en cours ; lancement de l'évaluation « développement de l'économie numérique, accroissement de l'offre de services et des usages » : Les travaux ont été lancés en 2023 ; lancement de l'évaluation « développement et revitalisation des territoires fragilisés » : Les travaux ont été lancés en 2023.

En 2016 et 2018, deux évaluations ont été menées au titre de l'IEJ pour la Région ex Aquitaine. Les travaux ont été financés par la DGEFP. Les rapports finaux ont été livrés.

Concernant les deux évaluations relevant du programme 21/27 : l'évaluation stratégique environnementale a été revue pour intégrer le principe DNSH. Le rapport définitif a été livré en 2022 ; Le rapport final de l'évaluation ex-ante des instruments financiers a également été livré en 2022.

Au 31 décembre 2022, la Région Nouvelle Aquitaine a produit, à la Commission, une synthèse des

résultats des évaluations du programme 2014-2020. Cette synthèse a été versé dans SFC. Elle permet d'identifier notamment les constats et conclusions générales des évaluations, dès lors que les rapports finaux ont été livrés. A ce jour, tous les projets évaluatifs prévus à la feuille de route sont soit terminés soit engagés.

Synthèse des résultats des évaluations du programme 2014/2020 qui sont disponibles

L'évaluation thématique « Compétences, qualification et emplois » : Rapport final disponible <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/mediatheque.html>

L'intervention du FSE est un élément déterminant pour permettre aux projets soit de voir le jour, soit de prendre de plus grandes proportions ou d'être déployés dans les meilleurs délais, et ce malgré la présence de freins administratifs récurrents. De manière transversales, trois plus-values majeures du FSE sont identifiées : L'effet levier financier ressort unanimement comme le plus important ; Les possibilités ouvertes par le FSE de mener des expérimentations ou encourager l'innovation ; Le maintien de l'offre de service de qualité grâce à l'existence de cette ressource supplémentaire. Les programmes s'appuient sur les stratégies régionales et sont en cohérence avec celles-ci. Cependant, les besoins restent néanmoins hétérogènes selon les territoires, en fonction du dynamisme économique local, des types de secteurs représentés, de l'évolution des métiers et des compétences associés dans ces secteurs ou encore de l'offre de formation présente ou possiblement mobilisable. Deux modes de gestion des opérations ont été utilisés : Le mode « marchés publics » liés au « Programme régional de formation » et le mode « subvention ». Ce dernier a permis de soutenir des projets qui répondent pleinement à la fois aux objectifs des programmes et aux attentes de la Région. Le mode « marché » permet d'être sources de dynamisation et de sécurisation de la programmation.

L'évaluation thématique «compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens » : Rapport final **étape 1** disponible https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/sites/default/files/2022-09/Evaluation_Innovation_R%26D_NA_FESI_14-20_Rapport_final_Etape1.pdf

Sans le FEDER, la majorité des bénéficiaires interrogés (acteurs de la recherche publique, entreprise, structures d'interface) n'aurait pas initié et mené à bien leur projet. Les acteurs publics ont apprécié le fort soutien à l'investissement (infrastructures, équipements pour des recherches de niveau international), le soutien aux projets collaboratifs. Les entreprises ont apprécié l'accompagnement et l'ingénierie de projets associés aux financements pour mener à bien le projet. Les interfaces ont apprécié les soutiens nécessaires pour mener leurs missions de proximité. Les programmes sont articulés avec les différents schémas et stratégies régionaux (stratégie de spécialisation intelligente (S3), le Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SRESRI), Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)). La mise en œuvre des programmes est demeurée dans le périmètre respectif des 3 ex-régions. Un travail de cohérence et de coordination a été réalisé, afin que la mise en œuvre, bien que propre à chaque PO selon les objectifs fixés, soit équivalente. Ce travail a été facilité du fait de la mobilisation des mêmes priorités d'investissement pour chacun des trois PO.

Les pistes qui se dessinent à l'issue du rapport provisoire sont les suivantes :

- Mettre en place des Appels à Projets (AAP) et assurer un suivi en continu des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) permettant d'améliorer l'animation et l'émergence de projets sur l'ensemble des DAS dans une logique de spécialisation et en cohérence avec le nouveau SRDEII et la prise en compte pour 21/27 de la nouvelle S3 ;
- Améliorer le dispositif global de suivi et de pilotage et notamment le suivi des entreprises ;
- Requestionner l'effet levier des actions portées par les structures interface pour maximiser l'effet et l'impact des projets en matière d'innovation, en intégrant des critères de performance pour la sélection des projets dans le cadre des AAP ;
- Envisager le soutien des projets d'innovation pour des Grandes Entreprises en logique de prêt ou de combinaison prêt/subvention ;
- Soutenir des actions d'appui et d'accompagnement opérationnel à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'innovation dans les TPE/PME ;
- Alléger, dans la mesure du possible, les démarches administratives nécessaires pour le FEDER, notamment sur le suivi du financement, et surtout sur les étapes de montage et clôture des dossiers, et assurer en interne une meilleure communication sur les modalités du FEDER (accès, suivi, clôture).

L'évaluation thématique « Compétitivité centrée sur la performance économique et la ressource humaine » : Rapport final étape 1 disponible https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/sites/default/files/2022-09/Evaluation_Comp%C3%A9titivit%C3%A9_NA_FESI_14-20_Rapport_final_Etape1.pdf

Les enjeux initiaux identifiés dans les stratégies d'intervention des programmes FEDER-FSE conservent toute leur acuité pour la future période de programmation. Les modalités d'intervention sont jugées plutôt « incitatives » et « adaptées ». Les objectifs quantitatifs sont atteints ou en passe de l'être, malgré un retard constaté sur le PO Limousin. Par ailleurs, les résultats quantitatifs sont en demi-teinte sur le FSE. Si l'effet levier des fonds européens pour les bénéficiaires est principalement financier, il a également pu renforcer l'ambition et accélérer la réalisation de certains projets. En outre, les fonds structurels ont permis d'accompagner des initiatives innovantes et de se positionner sur des filières émergentes, de densifier les capacités d'accompagnement en faveur de la création / reprise, d'amorcer la création d'activité dans l'ESS, et plus largement de massifier les interventions régionales sur le thème de la compétitivité (ex. instruments financiers). Malgré le contexte de la fusion, les moyens de gestion ont semblé plutôt adaptés. L'évaluation a également mis en lumière le rôle déterminant d'un réseau de partenaires à la création / reprise d'entreprises dynamique. Enfin, si les bénéficiaires sont globalement satisfaits de l'information et de l'accompagnement, ces derniers souhaiteraient davantage de simplification.

La cohérence stratégique s'est renforcée à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine en cours de programmation. L'articulation entre les fonds FEDER/FSE et le FEADER apparaît cohérente dans les lignes de partage et pertinente dans la recherche d'une forme de transversalité de la mise en œuvre.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Le bilan global du PO FEDER-FSE Limousin fait état au 31/12/2022 d'un montant de 642 867 646 euros en coût total éligibles des opérations sélectionnées, pour 685 opérations retenues, tout axe confondu. Tous les axes sont cofinancés à 60 % sauf les axes 10 et 11 REACT cofinancés à 80 %. La proportion de la dotation totale couverte par les opérations sélectionnées est de 223.95 %.

Le programme Limousin n'a fait l'objet d'aucune modification durant l'année 2022. En revanche, les modifications 2021 ont été adoptées définitivement en février 2022 par la Commission.

Eléments généraux

Le contexte auquel sont confrontés les bénéficiaires est très certainement l'élément de difficulté principal. Le COVID-19, puis la crise géopolitique avec ses conséquences économiques et financières (difficulté d'approvisionnement, hausse des coûts de matière première ...) pèsent fort sur 2022 et impactent de manière sensible les porteurs de projets dans leurs réalisations. Ceci s'ajoute aux lignes directrices des programmes avec la clôture en ligne de mire qui impose déjà un cadre contraint.

Demeurent toujours des difficultés d'ordre réglementaire déjà évoquées dans les précédents RAMO qui alourdissent les obligations des porteurs de projets ainsi que celles des services instructeurs :

- Les règles en matière d'aide d'Etat qui sont complexes à appliquer (prise en compte de la marge d'exploitation, SIEG et calcul de l'absence de surcompensation) ;
- Les règles en matière de commande publique ;
- La complexité de la charge administrative inhérente à un projet cofinancé par des fonds européens pour les porteurs de projets malgré l'accompagnement apporté par les services instructeurs (frein au dépôt de dossiers de réalisation faites *a minima* ou reportées dans le temps par les maîtres d'ouvrage).

Un certain nombre de mesures ont été prises afin de pallier ces difficultés rencontrées :

- Formation « VSF 2014-2020 » dans le cadre de la clôture du programme ;
- Actualisation de la note clôture du programmation 2014-2020 ;
- Formation « module instruction » pour chaque nouvel instructeur ;
- Mise en place de formations dédiées « marchés publics » et « aides « Etat » ;
- Actualisation du guide à destination des instructeurs afin de les accompagner sur le système d'information ;
- Fiche technique « dépenses de personnel », fiche technique pour les achats en-deçà de 40 000 € ;
- Actualisation de la convention FEDER/FSE harmonisée et de la convention montant forfaitaire ;

- Actualisation du guide à destination des porteurs de projets sur le site « Europe en Nouvelle-Aquitaine » afin de les accompagner dans le dépôt de leur demande d'aide européenne et dans le dépôt de leur demande de paiement.

REACT-UE

La programmation de l'enveloppe REACT-UE se poursuit à un rythme correct. Néanmoins les délais contraints associés aux différentes crises (sanitaire, à l'Est de l'Europe, l'inflation) représentent un enjeu et font peser une pression notamment en matière de remontée des dépenses en temps et en heure. L'AG reste très attentive pour assurer une consommation maximale de l'enveloppe dédiée.

Instruments financiers (IF)

Pas de difficulté majeure à relever concernant l'outil de co-investissement. Il en est de même pour l'IF dédié à l'enveloppe REACT-UE modulo les délais, détaillés précédemment, dû aux différentes crises qui pourraient peser dans la remontée des dépenses là aussi. Cette contrainte semble peser fort sur l'autre IF dont dispose l'AG à savoir les prêts d'honneur. Cet instrument a vu ses engagements fortement réduits. Les objectifs fixés pour cet IF étaient probablement trop ambitieux. Même avec cette mesure, une sous-réalisation n'est pas à exclure.

Coexistence de 2 programmes et clôture

Avec l'adoption du programme régional Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE+, en septembre 2022, les premiers dossiers à instruire du nouveau programme 2021-27 l'ont été à la fin de l'année 2022. Les services instructeurs de l'AG poursuivent ainsi la programmation des dossiers 2014-20 tout en appréhendant et mettant en œuvre une nouvelle génération de programme, ce qui représente un enjeu dans l'organisation du travail de ces services.

La clôture prochaine du PO 2014-20 accentue cet effet et engendre une pression supplémentaire pour parvenir aux objectifs fixés.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Vers une économie innovante
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	4 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP009, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	31 mars 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de co-investissement
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	14 François de Sourdis - 33 077 Bordeaux Cedex
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour	

les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	actions, obligations convertibles
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	GIE AQUITI GESTION
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet - 162 avenue du Docteur Schweitzer - 33600 PESSAC

12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	28 avr. 2017
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	4 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	4 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	2 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	0,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires	

finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	soutien aux fonds propres des PME
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	2 000 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 000 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	0,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	4
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	4
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	4
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	4
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,00

39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	6 465,63
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans	0,00

l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO07 - Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	4 000 000,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	1 000 000,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	14,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	14,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un	1 - Vers une

programme relevant des Fonds ESI	économie innovante
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	1 150 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M0OP001, 2014FR16M2OP009
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	31 mars 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds prêt d'honneur dédié à la création reprise d'entreprises
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire 296 boulevard des Saveurs 24660 Coulounieix-Chamiers
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard,	Instrument sur

par ex., «instruments prêts à l'emploi»	mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Nouvelle-Aquitaine
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet 162, avenue du docteur Schweitzer 33600 Pessac
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en	

œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	2 300 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 150 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 150 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 145 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	375 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	375 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	1 770 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	1 770 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	prêt d'honneur
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt

24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les	

prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	541,83
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	187 809,97
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	187 809,97
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	1 150 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	

38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	2 145 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	2 145 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO07 - Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	1 150 000,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	2 145 000,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	268,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	268,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	268,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Vers une économie innovante
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	150 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP009, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	31 mars 2015
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprises
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pole interconsulaire 296 boulevard des Saveurs 24660 Coulounieix- Chamiers
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché

7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Pole interconsulaire 296 boulevard des

	Saveurs 24660 Coulounieix- Chamiers
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	235 441,20
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	150 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	150 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	196 201,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	125 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	125 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	71 201,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	71 201,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier	

conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	<i>prêt d'honneur</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	

38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	371,08
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	4 856,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	2 428,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	2 428,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	

38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	284 804,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	196 201,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	196 201,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO07 - Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	85 441,20
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	71 201,00
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	13,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	13,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	13 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	3 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP009, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	1 juin 2021
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Nouvelle-Aquitaine Co-investissement REACT UE
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	14 rue François de Sourdis 33 077 Bordeaux Cedex
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4,	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou

points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	nouvellement créées
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	obligation convertibles, prêts participatifs
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Mcapital Partners
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme	11 rue des Gamins

mettant en œuvre l'instrument financier	33000 Bordeaux
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	22 sept. 2022
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	3 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	750 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	750 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	750 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	

V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Soutien aux fonds propres des PME
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	4
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement,	2,00

par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	0,00

38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	4,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	9 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès pour les néo-aquitains.
-----------------	--

--

Axe prioritaire	1 - Vers une économie innovante
-----------------	---------------------------------

--

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	---

--

Axe prioritaire	11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	---

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique FEDER REACT-UE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FSE REACT-UE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Transition vers une économie décarbonnée
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Aménagement et usages numériques
-----------------	--------------------------------------

--

Axe prioritaire	4 - Compétences et savoir-faire
-----------------	---------------------------------

--

Axe prioritaire	5 - Patrimoine environnemental
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	6 - Cohésion territoriale
-----------------	---------------------------

--	--

Axe prioritaire	7 - ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER
-----------------	--------------------------------

--	--

Axe prioritaire	8 - ASSISTANCE TECHNIQUE FSE
-----------------	------------------------------

--	--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
2	52 808 717,25	272,38%
5	2 450 089,18	19,12%
6	571 488,67	4,54%
Total	55 830 295,10	30,86%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	2 mai 2023	20230331_ResumeCitoyen_RAMO2022	Ares(2023)3767369	Résumé à l'intention des citoyens	31 mai 2023	n0040ns0

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 120,83 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO26, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 128,74 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO07, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 139,68 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 140,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 150,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 4b, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 164,30 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 185,20 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 216,67 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 26, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 225,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 28, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 233,51 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 234,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 242,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 248,09 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO05, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 270,83 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 28, catégorie de région: , année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 279,17 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 28, catégorie de région: , année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 310,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 391,67 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 28, catégorie de région: , année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 441,67 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 28, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 566,67 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 28, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 633,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 7, priorité d'investissement: -, indicateur: 23, catégorie de région: , année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 103,25 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: T, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 104,26 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO06, catégorie de région: T, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 108,54 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: T, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 126,09 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2015. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.56	Dans le tableau 3B, la somme de CO02, CO03, CO04 et CO05 est inférieure au nombre d'entreprises bénéficiaires d'un soutien (CO01) (227 < 910).
Avertissement	2.72	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique/Fonds de fonds et Fonds spécifique, l'élément 38.2 doit être <= à l'élément 38.1: instrument financier «Fonds prêt d'honneur dédié à la création reprise d'entreprises» - 2 145 000,00 > 1 150 000,00.
Avertissement	2.131	La somme des éléments 15 du Fonds de fonds et du Fonds spécifique doit être >= à la somme du «Montant total des contributions du programme aux instruments financiers» figurant à l'appendice 1 de la dernière demande de paiement présentée au cours de l'année de référence, pour l'axe prioritaire visé à l'élément 1.1 et pour les Fonds concernés spécifiés à l'élément 2. Axe prioritaire: 1, somme des éléments 15: 4 341 201,00, montant total des contributions aux instruments financiers dans la dernière demande de paiement: 4 716 201,00.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: Fonds prêt d'honneur dédié à la création reprise d'entreprises.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: Fonds prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprises.
Avertissement	2.132	L'élément 17 ne doit pas être nul. Les coûts et frais de gestion payés doivent être déclarés même s'ils ne sont pas encore inclus dans les demandes de paiement. Seuls les montants non payés au moyen des ressources du programme sont à exclure. Instrument financier: Nouvelle-Aquitaine Co-investissement REACT UE.
Avertissement	2.153	Total de la somme des éléments 25 + somme des éléments 17 potentiellement incohérent avec les données de l'appendice 1 des demandes de paiement (le total de la somme des éléments 25 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique + la somme des éléments 17 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique doit être >= à la somme du «Montant total des contributions du programme effectivement versées ou, dans le cas des garanties, engagées en tant que dépenses éligibles au sens de l'article 42, paragraphe 1» figurant à l'appendice 1 de la dernière demande de paiement présentée au cours de l'année de référence, pour l'axe prioritaire visé à l'élément 1.1 et pour les Fonds concernés spécifiés à l'élément 2). Axe prioritaire: 1, somme des éléments 25 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique: 0,00, somme des éléments 17 du Fonds spécifique/Fonds de fonds et du Fonds spécifique: 0,00, somme des montants totaux dans la demande de paiement: 1 140 082,00.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds prêt d'honneur dédié à la création reprise d'entreprises, produit: prêt d'honneur.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprises, produit: prêt d'honneur.
Avertissement	2.166	Données potentiellement manquantes à l'élément 25 (dès lors que l'élément 24 est > 0 dans le RAMO précédent pour le même IF et le même produit, l'élément 25 dans le RAMO actuel doit être > 0). Instrument financier: Fonds de co-investissement, produit: soutien aux fonds propres des PME, élément 24 dans le RAMO précédent: 2000000.